

Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bergerac, le 23 février 2015,

OBJET : STAND COLLECTIF POUR LES PRODUCTEURS BIO lors du marché paysan et artisanal, le 29 mars 2015, Fête de l'Agriculture paysanne à Excideuil au château.

Bonjour à toutes et à tous,

La Confédération Paysanne organise la **Fête de l'agriculture paysanne, les 28 et 29 mars prochains au château d'Excideuil** afin de promouvoir l'agriculture paysanne par divers moyens : interventions techniques, forums et marché de producteurs-paysans et d'artisans.

A cette occasion, un marché de paysans et d'artisans se tiendra le dimanche 29 mars de 10h00 à 17h00. Différents producteurs bio ont d'ores et déjà proposé d'organiser un stand collectif pour les producteurs en agriculture biologique sous forme de « dépôt-vente ». Ce stand sera tenu par des bénévoles dont vous pouvez faire partie si vous le souhaitez.

Vos produits pourront être apportés dès le vendredi 27 mars au château d'Excideuil de 10h00 à 17h00. Les produits non vendus pourront être repris le dimanche soir 29 mars entre 17h et 18h00 ou le lundi 30 mars au matin (avant 12h) au château d'Excideuil.

Un pourcentage de 10 % sur les ventes vous sera demandé pour aider à couvrir les frais liés à l'organisation de cet événement. En fonction des réponses, une priorité sera donnée aux producteurs locaux.

Si vous ne souhaitez pas participer à ce stand collectif, vous êtes tout à fait bienvenu à participer au marché avec votre propre stand.

Afin que nous puissions nous organiser dans les meilleures conditions, merci de nous faire parvenir le coupon ci-dessous (par courrier ou mail) <u>avant le 8 Mars 2015.</u>

Au plaisir de vous revoir, L'équipe d'organisation

Les coupons réponses sont à renvoyer avant le 8 Mars à la Confédération paysanne par lettre ou email

COUPON-RÉPONSE

IOM/PRÉNOM
AISON SOCIALE
EL
MAIL
NRESSE
RODUITS VENDUS/QUANTITE PRÉVUE
OS REMARQUES ÉVENTUELLES

PS : Possibilité de centraliser les demandes de co-transport en s'adressant à Jacques.
Pour plus d'informations, contacter Jacques Garnavault au 06 26 33 10 86 ou Myriam au bureau de la Conf